

ATEX 0

(Atmosphères Explosives)

DURÉE :

½ journée (3h30)

PARTICIPANTS :

12 personnes (maximum)

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne susceptible d'être exposée aux atmosphères explosives dans le cadre de son activité professionnelle.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

MÉTHODES ET MOYENS :

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...) présentés sous TEAMS, notre formateur, technicien expérimenté dans le domaine de prévention des risques liés à la présence d'atmosphères explosives, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.

MOYENS ET SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

VALIDATION DES ACQUIS :

- Les acquis sont évalués sous forme de QCM.
- Une attestation est remise à l'issue de la formation.
- Cette formation est à renouveler aussi souvent que nécessaire. Nous recommandons un recyclage tous les 3 ans.

LIEU DE LA FORMATION :

Au sein de l'entreprise FOSEC ou en entreprise.

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF :

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE :

Article R.4227-49 du Code du Travail : « Lorsque des atmosphères explosives peuvent se former en quantités susceptibles de présenter un risque pour la santé et la sécurité des travailleurs ou d'autres personnes, l'employeur prend les mesures nécessaires pour que : 1° Le milieu de travail permette un travail en toute sécurité - 2° Une surveillance adéquate soit assurée et des moyens techniques appropriés utilisés - 3° Une formation des travailleurs en matière de protection contre les explosions soit délivrée - 4° Les travailleurs soient équipés, en tant que de besoin, de vêtements de travail adaptés contre les risques d'inflammation ».

OBJECTIFS :

- Informer / sensibiliser les différents intervenants des risques liés à la présence d'atmosphères explosives.
- Intervenir dans une zone à risque d'explosion en respectant les règles de sécurité.

PROGRAMME :

- CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE
 - Nouvelles prescriptions
 - Complémentarité entre les directives
 - Conséquences sur l'organisation
 - Obligations et contraintes supplémentaires de la transposition des directives en droit français
- ÉVALUATION DES RISQUES ATEX
 - Recensement des matériels et produits susceptibles de former une zone ATEX
 - Évaluation du volume et de la nature des ATEX pouvant se former
- OPERATIONS DE MAINTENANCE EN MILIEU ATEX
 - Nécessité des procédures d'intervention
 - Marquage et signalisation
 - Formation spécifique du personnel
 - Installations et matériels antidéflagrants
- RISQUE ATEX INTÈGRE À VOTRE PRÉVENTION DES RISQUES
 - Mise à jour du Document Unique (DU)
 - Sensibilisation du personnel